



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – mai 2018

01 05 : Lit & Mixe – L'association « Vivre à Mixe » informe la SEPANSO qu'elle se prépare à contester le SCoT Côte Landes Nature (recours pour excès de pouvoir).

02 05 : Anguilles – Le jugement C184/2018 du Tribunal correctionnel de Dax en date du 01/03/2018 n'ayant pas été frappé d'appel les personnes condamnées ont adressé les sommes dues à Me Ruffié. Les cinq personnes prévenues de ne pas avoir respecté la réglementation relative aux prélèvements d'alevins d'anguilles (bassin de l'Adour) ont été condamnées à des amendes importantes assorties de sursis. Le tribunal les avait condamnés à verser des dommages & intérêts aux parties civiles (pour la SEPANSO : 1900 euros et 800 euros au titre du Code de procédure pénale).

02 05 : Mont de Marsan – Un propriétaire interroge la SEPANSO à la suite du refus de prorogation d'un permis de construire opérationnel qui lui a été adressé par le maire.

03 05 : Mont de Marsan - Commission départementale de la chasse et de la Faune sauvage - Georges Cingal a représenté la SEPANSO

03 05 : Mont de Marsan – Conseil Départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et technologiques – Georges Cingal a représenté les associations de protection de la nature et de l'environnement – PV officiel : 8 pages

04 05 : Epanchages de produits phytosanitaires – La SEPANSO reçoit copie d'un courrier adressé au préfet pour attirer son attention sur des épanchages d'anti-limaces avec un quad ; les personnes qui réalisent ces épanchages ne disposent pas de l'agrément réglementaire...

04 05 : Mimizan – Le maire notifie à la SEPANSO le projet de plan local d'urbanisme arrêté en conseil municipal le 26 avril 2018 et adresse un CD-Rom avec les diverses pièces du dossier.

04 05 : Escalans - Enquête publique relative à la demande d'extension et poursuite d'exploitation d'une carrière de calcaires et de grès au lieu-dit Sansot – Observations SEPANSO : 2 pages (faisant suite aux deux pages écrites lors de la consultation publique visant la demande de défrichement)

04 05 : Messanges – Réunion concernant les pollutions sur le littoral (micropolluants...) – Georges Cingal et Michel Botella ont représenté la SEPANSO

04 05 : Soustons – Compte tenu des dégradations de certaines ripisylves la SEPANSO adresse au courrier au maire de Soustons (2 pages)

04 05 : Soustons – Compte tenu qu'un projet d'urbanisme est susceptible de dégrader la ripisylves du ruisseau « Le Bouyic » la SEPANSO interroge le préfet (2 pages). Copie de ce courrier est adressé au maire.

04 05 : Miscanthus – plantations illégales – nouveau courrier au préfet (1 page)

04 05 : Labatut – Julie Brugnot sur le site du Passage

05 05 : Jour du dépassement – L'empreinte écologique de la France continue à se dégrader. Quels changements réels sont envisagés par nos gouvernants ?

05 05 : Labatut – Julie Brugnot effectue des relevés faunistiques tôt le matin.

08 05 : Amou – réponse à une personne perturbée par le bruit des avions de la BA 118

09 05 : Qualité des eaux littorales – Bernard Mermod, journaliste retraité, adresse un volumineux dossier de données sur les l'impact des détergents. Beaucoup de ses archives vont être reprises pour relancer la réflexion sur les pollutions visibles et invisibles dans les eaux de surface.

09 05 : Gastes – Françoise Douste, maire de la commune, notifie à la SEPANSO l'arrêté de projet du Plan Local d'Urbanisme en accompagnant celui-ci d'une clé USB avec tous les documents utiles.

09 05 : Heugas – Courrier au préfet au sujet des pollutions induites par un garage mécanique auto (2 pages)

10 05 : Qualité de l'eau – La SEPANSO fait le point avec une association de Rivière.

10 05 : Saint-Sever - Enquête publique unique préalable à l'autorisation Loi sur l'eau requise au titre des articles L 214-1 et suivants du Code de l'environnement (eau & milieux aquatiques) et visant à déclarer d'intérêt général la demande présentée par l'Institution Adour pour la mise en place d'un espace de mobilité sur l'Adour landais, sur le territoire de 22 communes et ayant pour pour siège de l'enquête publique unique la commune de Saint-Sever – Observations SEPANSO : 5 pages + 1 pièce jointe

11 05 : Sacs en matières plastiques – Le ministre répond à notre courrier du 13 mars (nous nous étonnions de voir distribués généreusement des sacs...): « ... *Certains sacs plastiques, dont l'épaisseur dépasse 50 microns, sont en effet autorisés puisqu'ils sont réutilisables. Afin de s'assurer de la qualité et de l'impact environnemental des différents sacs plastiques disponibles sur le marché, nous menons actuellement une étude analysant le cycle de vie de ces produits... »*

Les producteurs mis à la porte sont rentrés par la fenêtre !!!

Lot de consolation : le ministre nous félicite pour notre engagement ...

11 05 : Rion des Landes – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur (58 pages) – « *Le commissaire enquêteur reconnaît l'intérêt général du projet et donne un avis favorable à la modification n° 2 du PLU de Rion des Landes, l'un et l'autre étant assorti de la même réserve ci-dessous : réorganiser le plan de zonage du projet de modification n° 2 du Plu afin d'assurer la protection de la totalité de la partie boisée au Nord – Nord-Ouest de la DFCI n° 109 et permettre la réalisation des installations prévues au-dessus de la DFCI sur la partie basse proche de la RD 41. Recommandation 1 : Développer ce type d'installation sur des surfaces artificialisées, les surfaces nécessaires étant trop importantes pour ne pas avoir un impact négatif sur l'environnement.*

Recommandation 2 : Créer un espace de dialogue et de concertation entre la municipalité de Rion des Landes et les associations de protection de l'environnement pour travailler constructivement sur des projets susceptibles d'affecter l'environnement. »

12 05 : Josse – la SEPANSO donne son avis sur un projet de zone commerciale (5 petits commerces et services) après été consultée en amont (2 pages)

13 05 : Saint-Vincent de Tyrosse – Enquête publique préalable au projet de révision du plan local d'urbanisme – Observations de la SEPANSO : 7 pages

14 05 : Tarnos – Le préfet signe l'arrêté DCPAT n° 2018-269 prescrivant au titre de mesures d'urgence la suspension de l'apport de déchets sur l'installation et mettant en demeure l'entreprise « Société Luzienne de Travaux Public » de restaurer la zone humide et de remettre en état le site d'entrepôt sur le territoire de la commune de Tarnos (4 pages) – Cette décision a ravi les associations de protection de la nature qui avaient dénoncé une situation scandaleuse. Il convient de souligner que le maire de Tarnos avait pris un arrêté pour interdire les nouveaux apports le 8 février (procédure d'urgence).

14 05 : Mimizan – Dossier 1800683 – Le Tribunal administratif enregistre la communication produite par Me Ruffié qui défend les intérêts de la SEPANSO.

14 05 : Linxe - Enquête publique relative à une demande de permis d'aménager comprenant une étude d'impact portant sur un projet d'extension du camping Domaine de Lila pour la création de 239 emplacements – Observations SEPANSO : 3 pages

15 05 : Mont de Marsan – Xavier Fortinon, président du Conseil départemental reçoit Jean Dupouy, accompagné de Georges Cingal.

15 03 : Bénèsse-Maremne – Le président du STICOM Côte Sud des Landes invite la SEPANSO à participer aux travaux de la commission chargée de réfléchir sur la prévention des déchets. José Manarillo représentera la SEPANSO.

16 05 : Parentis en Born – réunion de présentation de la rénovation des arènes.

17 05 : Mont de Marsan – Plan d'Exposition au Bruit – La SEPANSO constate que trois mois plus tard le Ministère des armées n'a toujours pas répondu à son courrier !!!

17 05 : Parentis en Born – réunion de présentation du projet DOO (Document d'Orientation et d'Objectif) du SCoT

18 05 : Campet & Lamolère – Dossier T.A. 1800864 – la SEPANSO répond au courrier de la personne qui veut développer un projet photovoltaïque aux abords du château (2 pages)

19 05 : Léon – Rapport et conclusions de la commissaire enquêtrice (31 pages) – Avis favorable simplement assorti de deux recommandations. On est prié de croire que tout ira mieux à l'avenir.

21 05 : Anguilles et autres poissons de fond – La SEPANSO questionne le préfet sur l'annulation de l'arrêté interdisant la commercialisation de ces poissons

22 05 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers – Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 6 pages

23 05 : Loi Littoral – L'équipe gouvernementale du Président Macron, avec la Loi ELAN, remet en cause cette loi fondamentale pour la protection de nos rivages, réduit les contrôles des Architectes des Bâtiments de France ... La start-up France a tout pour plaire aux bétonneurs.

23 05 : Ygos Saint-Saturnin – courrier au préfet à propos d'affichages de permis de construire qui ont été annulés par le Tribunal administratif.

23 05 : Hastings – Enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme – les observations en amont de la SEPANSO sont en ligne (elles font partie du dossier).

24 05 : Dax – audience au Tribunal correctionnel – un mareyeur est cité à comparaître pour n'avoir pas respecté la réglementation sur les captures d'alevins d'anguilles – Me Ruffié, accompagné de Georges Cingal, a défendu les intérêts de la SEPANSO.

25 05 : Dax – réunion du conseil d'administration de la SEPANSO Landes – Projet de PV : 16 pages

28 05 : Dax – Franchissement Est de l'agglomération dacquoise - Le Conseil départemental transmet le compte rendu du comité de pilotage du 9 mars et le bilan 2017 des mesures compensatoires. Jean-Pierre Espil qui a observé qu'une partie de sa propriété à Yzosse apparaît dans le dossier alors qu'il a toujours refusé toute vente ou conventionnement demande une rectification de cette erreur.

28 05 : Ygos-Saint-Saturnin – courrier au maire au sujet d'un affichage trompeur qui laisse à penser que les travaux pour la construction d'un parc photovoltaïque peuvent commencer (2 pages). Copie au préfet des Landes et au procureur de la République.

28 05 : Mont de Marsan – Rencontre DREAL//SEPANSO – G. Cingal, J. Dupouy et P. Ponge ont représenté la SEPANSO pour échanger avec les inspecteurs ICPE au sujet des problèmes que nous rencontrons.

28 05 : Enquête publique pour la mise en place d'un espace de mobilité sur l'Adour landais – Rapport et conclusion du commissaire enquêteur : 27 pages – Avis favorable.

29 05 : Agglo Le Marsan – La SEPANSO adresse un courrier (7 pages) au président à propos du volet énergie du PLUi

30 05 : Lüe – Le Collectif mobilisé contre les défrichements a été reçu par le Secrétaire général de la préfecture, le DDTM et le chef de service Nature et Forêt. Il a remis la pétition comprenant 707 signatures dont celles de 10 conseillers municipaux et du maire, conseillère départementale. Compte rendu : 1 page.

30 05 : Hossegor – La SEPANSO examine les « paillotes » sur les plages.

30 05 : Mont de Marsan – examen de la situation de la construction de la Maison de l'Enfance dont les occupants seront exposé aux bruits des Rafale

31 05 : Misson : recours en excès de pouvoir contre l'arrêté DCPAT N° 2018-203 qui fixe des prescriptions complémentaires à la société FERTINAGRO à Misson et modifie l'Arrêté Préfectoral du 3 janvier 2006, en particulier sur les horaires de fonctionnement de l'atelier de superphosphate en réécrivant l'article 2-2 de l'arrêté de 2006. Cet arrêté modifie les références réglementaires en matière de bruit. La SEPANSO estime que le préfet a fait une erreur d'appréciation (13 pages + 13 pièces jointes)

31 05 : Soustons – GIP Littoral – Séminaire « Littoral de Nouvelle-Aquitaine : le défi de l'attractivité » - Jean-Pierre Lesbats suit ce dossier pour la SEPANSO

Documents :

Gestion des eaux pluviales : dix ans pour relever le défi – CGEDD – CEREMA – 20 avril 2018—

Rapport (tome 1 : 96 pages) : http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/010159-01_rapport_tome1_synthese_diagnostic-propositions_cle1b145a.pdf

Rapport (tome 2 – 342 pages) : http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/010159-01_rapport_tome2_diagnostic_detaille_cle04c64b.pdf

La vie dans les restes – Pièces et Main d'œuvre – 28 avril 2018 - 12 pages
http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1040

Revue Sésame n° 3 – INRA – 64 pages
http://revue-sesame-inra.fr/sesame/sesame-N3_mai2018.pdf

Gestion durable et biodiversité des sols forestiers – GIP Ecofor – 20 pages – mai 2018
http://docs.gip-ecofor.org/public/bgf/BGF_Synthese4_Sols.pdf

Production de bois-énergie et impact sur la biodiversité européenne – Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité – 5 pages (synthèse)
http://www.fondationbiodiversite.fr/images/documents/Comprendre_la_biodiv/Foret_BioEnergie.pdf

Avis 2018-15 de l'Autorité environnementale sur la révision du programme d'actions régional nitrates de la région Nouvelle Aquitaine – 32 pages – A lire tranquillement : « ... Dans un contexte où il ne peut être attribué à la mise en œuvre des programmes d'action nitrates une amélioration significative depuis 10 ans... le 6^{ème} programme régional ne permet pas, pas plus que le programme d'actions national, d'assurer les conditions d'une amélioration significative et durable. Il ne contribue donc pas de façon substantielle à l'atteinte du bpn état des masses d'eau... »
http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/180516_-_par_nitrates_nouvelle_aquitaine_-_delibere_cle691641-1.pdf